



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

travailleurs sociaux

Question écrite n° 5943

Texte de la question

M. Michel Issindou interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'opportunité de faciliter l'accès à la culture aux travailleurs sociaux. En effet, la culture est également un moyen d'insertion ou de réinsertion dans la société. Cependant, afin que les publics en difficulté puissent être mis en contact avec les différentes formes de culture, encore faut-il que les intermédiaires que sont les travailleurs sociaux y soient eux-mêmes plus particulièrement sensibilisés. Il lui demande donc si des actions pourraient être mises en place dans ce sens.

Texte de la réponse

La culture est un des moyens d'insertion ou de ré-insertion dans la société et le rôle des travailleurs sociaux, dans l'approche de cette dimension, est capital. Dans le cadre de la charte d'objectifs « culture-éducation populaire » de 1999, signée, à ce jour, par onze fédérations d'éducation populaire, le ministère montre ainsi ses efforts d'accès à la culture pour tous. L'organisation commune de séminaires et de formations, en particulier avec les référents « culture » régionaux des fédérations, l'aide à la professionnalisation de leurs réseaux culturels, la création de postes « fonjep » (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire), témoignent des avancées conduites dans le cadre du domaine socio-culturel et des aides portées à la professionnalisation des acteurs. On peut citer le travail conduit avec la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, dont les structures, ancrées au cœur de la vie quotidienne, favorisent l'émergence de projets de développement social, d'éducation populaire et d'économie solidaire menés par les habitants sous la conduite de travailleurs sociaux de plus en plus sensibilisés à la vocation culturelle de leur structure d'appartenance. Le ministère de la culture et de la communication accompagne une réflexion permanente et évolutive autour de la dimension culturelle de l'ensemble de ces actions sociales, en encourageant des rencontres régulières entre responsables de ses directions sectorielles et animateurs de réseaux. Dans cet esprit, plusieurs grands établissements publics nationaux participent à cet effort. Le Louvre a créé un dispositif de « rencontres », qui forme chaque année environ 200 personnes relais (travailleurs sociaux, éducateurs et bénévoles du champ social et médicosocial) à l'utilisation de ses ressources ; le parc de la Villette propose des formations et des outils pédagogiques aux travailleurs sociaux qui souhaitent construire des projets culturels au sein de leurs structures. Plus de 200 personnes s'inscrivent chaque année à ces formations. Le parc de la Villette invite aussi régulièrement ses relais à des présentations de ses offres : spectacles, expositions et activités de plein air. La Cité des sciences et de l'industrie a mis en place depuis 2003 un réseau de 80 correspondants de proximité (nord-est parisien et communes limitrophes), à qui elle propose des formations à l'utilisation de ses offres et dont elle suit les projets ; elle a également noué des liens durables avec des éducateurs et des bénévoles d'associations du champ social. Quant à la mission « vivre ensemble », dont la pérennisation vient d'être confirmée, elle offre, dans le cadre de son groupe de travail, consacré à l'élargissement de l'audience des établissements publics relevant de la culture, les moyens de mobiliser ces institutions en faveur de l'accueil de visiteurs traditionnellement éloignés de la culture, par une sensibilisation des animateurs du réseau social. Fort de cette expérience, le groupe concentre ses efforts sur les personnes

relais, qui sont bien souvent des personnes chargées de l'organisation des sorties culturelles au sein des structures oeuvrant dans « le champ social ». L'objectif est de mieux diffuser l'information sur les formations existantes, de mettre en place des formations à l'utilisation de leurs offres à l'intention des acteurs des associations du champ social et de conjuguer médiation sociale et culturelle.

Données clés

Auteur : [M. Michel Issindou](#)

Circonscription : Isère (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5943

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5898

Réponse publiée le : 8 janvier 2008, page 161